



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Statut de la Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 1204

Texte de la question

STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Mme la présidente . La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud . Le 26 juin 1988, la poignée de main entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou marque un processus unique de décolonisation qui ouvre quarante ans de paix civile en Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Pour la première fois de son histoire, la France pouvait réussir une décolonisation négociée d'une colonie de peuplement. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Pour cela, des principes devaient être respectés : le gel du corps électoral, la méthode du consensus. Mais le macronisme est arrivé, avec son irresponsabilité, son extrémisme et son inconséquence, qui en ont fini avec l'indispensable neutralité de l'État. (*Mêmes mouvements.*)

M. Erwan Balanant . Non mais on rêve !

M. Sylvain Maillard . N'importe quoi ! Ils ont voté !

M. Bastien Lachaud . En mai 2024, vous avez voulu forcer le dégel du corps électoral sans accord préalable. Résultat ? Quinze morts et un archipel au bord du gouffre. Depuis juillet 2025, vous continuez à vouloir passer en force. Après le refus du FLNKS, représentant légitime du peuple premier, comment osez-vous parler d'accord de Bougival et d'accords Élysée-Oudinot ? Vous balayez toute la méthode mise en avant par Michel Rocard, tout l'esprit de la poignée de main, toute la volonté de destin commun pour les Calédoniens (*Mêmes mouvements*), rendue possible par un geste unique dans l'histoire, à Nainville-les-Roches, où les Kanaks ont partagé leur droit à l'autodétermination reconnu par le droit international.

C'est dans cette histoire longue que nous nous inscrivons. C'est en vertu de Nouméa que nous refusons votre passage en force. C'est cette histoire que vous rompez.

En réalité, vous ne voulez pas d'une solution consensuelle. Emmanuel Macron ne veut qu'une seule chose : la Nouvelle-Calédonie française. Mais à la fin, vous perdrez tout car rien n'arrête un peuple qui se lève pour son droit à l'autodétermination. (*Mêmes mouvements.*)

Monsieur le premier ministre, combien de morts en Kanaky-Nouvelle-Calédonie faudra-t-il pour que vous cessiez enfin le passage en force, que vous convoquiez les élections provinciales en respectant l'esprit et la lettre de ce que le peuple français a voté, de notre Constitution, de l'accord de Nouméa ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . Monsieur Lachaud, avec tout mon respect, vous racontez

n'importe quoi.

M. Sylvain Maillard . Ah !

M. Erwan Balanant . Mais avec respect !

M. Laurent Jacobelli . Ça, c'est très bon !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Le FLNKS n'a jamais été exclu de quoi que ce soit.

M. Bastien Lachaud . C'est vous qui racontez n'importe quoi !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Il a été sollicité, il était attendu comme les autres ; il a fait le choix de ne pas venir – dont acte. La politique de la chaise vide n'a jamais contribué au compromis, jamais apporté de solutions. Faut-il attendre indéfiniment, pendant que le territoire de la Nouvelle-Calédonie s'écroule ? (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*) Non, bien sûr. Nous avançons donc avec ceux qui veulent avancer.

Mme Mathilde Panot. Quelle honte !

Mme la présidente . Madame Panot, s'il vous plaît !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Il est facile de donner des leçons depuis Paris. Tournez votre regard vers le territoire calédonien, considérez ce qui s'y passe !

Mme Mathilde Panot . Vous êtes des irresponsables, des incendiaires !

Mme la présidente . Madame la présidente Panot !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Vous pouvez crier, cela restera faux.

Vous évoquez un nouveau passage en force, mais de quoi parlez-vous ? Quatre jours de discussions à Paris, après des semaines et des mois d'échanges, depuis l'été dernier, avec les forces politiques qui ont fait le choix courageux de se confronter et de débattre – ce n'était pas facile car elles ont aussi des cibles dans le dos : des non-indépendantistes, des progressistes, des centristes, mais également, pardon de le dire, des indépendantistes. Vous qui aimez la représentativité, n'oubliez pas que le segment indépendantiste est aussi représenté par l'Union nationale pour l'indépendance et le Parti de libération kanak.

Ces discussions, parfois rugueuses, ont donné lieu à un accord global – j'aimerais que l'on parle aussi du fond – qui permettra à la Calédonie, demain, de marcher sur ses deux jambes, institutionnelle et économique. Parlons de ce qui intéresse les habitants : l'économie, la possibilité de la redresser et d'offrir des perspectives. Un processus parlementaire aura lieu : j'espère que vous serez à la hauteur et ne jouerez pas les petits bras.

M. Éric Coquerel. Irresponsables !

Mme la présidente . Le Parlement sera pleinement informé puisque nous réunissons le groupe de contact sur la Nouvelle-Calédonie aujourd'hui à 18 heures avec l'ensemble des forces politiques calédoniennes présentes à Paris. J'invite chaque groupe à être représenté dans cet espace de dialogue.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1204

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2026